

DOYENNE OU DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT (SECTION DROIT CIVIL)

Occasions et défis

La Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (« la Section ») se trouve à un moment charnière de son histoire. Forte d'une tradition d'excellence en enseignement, en recherche et en engagement communautaire, elle bénéficie d'un contexte exceptionnel pour consolider son rayonnement et renforcer son rôle au sein de la francophonie juridique canadienne et internationale.

Parmi les principales occasions à saisir :

- Un positionnement stratégique unique : Située au cœur de la capitale du Canada, à la croisée des traditions juridiques québécoises, canadiennes et autochtones, la Section offre un environnement privilégié pour approfondir les liens entre le droit civil et les institutions fédérales, politiques et judiciaires du pays.
- Une recherche en pleine expansion : La Section s'appuie sur un corps professoral en croissance, des structures de recherche dynamiques et reconnues, et une vision stratégique 2025-2030 axée sur l'interdisciplinarité, la mobilisation des connaissances et l'impact social de la recherche.
- Une vitalité étudiante et communautaire à cultiver : Le renforcement de la cohésion entre le personnel, le corps professoral et les étudiantes et étudiants demeure au cœur de sa mission, tout comme la poursuite d'une culture facultaire inclusive, bienveillante et solidaire.
- Une francophonie juridique à consolider : En misant sur ses partenariats, sa présence dans les milieux parlementaires et judiciaires, et ses initiatives en recherche, la Section a l'occasion d'affirmer davantage son rôle de carrefour intellectuel de la francophonie juridique nord-américaine.

Ces occasions s'accompagnent de défis stimulants :

- Assurer la stabilité et la gestion responsable des ressources dans un contexte budgétaire et institutionnel en évolution.
- Maintenir la qualité et la visibilité de la recherche et de l'enseignement tout en poursuivant la mise en place d'une relève professorale.
- Aligner davantage la recherche et les études supérieures pour attirer et retenir les meilleurs talents.
- Poursuivre la modernisation des pratiques de gouvernance et des modes de collaboration afin de soutenir une communauté en pleine transformation.
- S'enligner sur le plan stratégique de l'Université d'Ottawa : [Transformation 2030](#).

Responsabilités

Sous l'autorité du provost et vice-recteur aux affaires académiques, la doyenne ou le doyen de la Section de droit civil exerce un leadership universitaire, stratégique et administratif au sein de la Faculté de droit et de l'Université d'Ottawa.

Cette personne est responsable de promouvoir l'excellence en enseignement, en recherche et en engagement communautaire, dans un environnement collégial, inclusif et bilingue. Ses principales responsabilités comprennent :

Direction universitaire et stratégique

- Définir et mettre en œuvre une vision rassembleuse pour la Section, en phase avec les orientations stratégiques de l'Université et de la Faculté de droit.
- Favoriser l'engagement et la cohésion entre les diverses composantes de la communauté facultaire – corps professoral, personnel et communauté étudiante – et entretenir un esprit de collaboration avec la Section de common law.
- Consolider les liens avec les milieux juridiques, politiques et institutionnels de la capitale du pays afin de renforcer la présence et l'influence de la Section sur les grandes questions de société et de droit.

Enseignement et formation

- Assurer la qualité, la pertinence et la vitalité des programmes d'études de la Section, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs.
- Promouvoir des approches pédagogiques innovantes et bilingues, qui préparent les étudiantes et étudiants à exercer leur profession dans des contextes plurijuridiques et multilingues.
- Encourager le recrutement, la rétention et la réussite des étudiantes et étudiants, en particulier dans les programmes de cycle supérieur.

Recherche et rayonnement

- Soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique de la recherche 2025-2030, notamment la consolidation des structures de recherche, le développement de partenariats et la mobilisation des connaissances.
- Favoriser un environnement propice à la recherche interdisciplinaire, inclusive et socialement engagée, en accord avec les valeurs de la Section.
- Encourager l'intégration des étudiantes et étudiants aux projets de recherche et la valorisation de leurs contributions scientifiques.

Gestion et gouvernance

- Gérer les ressources humaines, financières et matérielles de la Section avec rigueur, transparence et équité.
- Assurer la stabilité et la continuité administrative de la Section, notamment dans un contexte de transition et de croissance du corps professoral.
- Maintenir un dialogue constructif avec les instances universitaires, syndicales et communautaires en favorisant la concertation et la collégialité dans la prise de décisions.

Leadership et engagement communautaire

- Promouvoir la diversité, l'équité, le bien-être et l'inclusion au sein de la communauté facultaire.
- Représenter la Section dans les forums universitaires, gouvernementaux, professionnels et internationaux.
- Entretenir et renforcer les relations avec les personnes diplômées, les partenaires communautaires et les donateurs en favorisant leur engagement à l'égard de la mission, des priorités et du développement de la Section.

- Contribuer activement à la promotion de la francophonie juridique et au rayonnement du droit civil dans les milieux universitaires, juridiques et publics.

Profil

La personne appelée à diriger la Section de droit civil sera une leader universitaire reconnue, dotée d’une vision stratégique claire, d’un sens profond de l’écoute et d’une capacité à mobiliser la communauté autour de projets communs.

Elle saura conjuguer excellence intellectuelle, leadership humain et rigueur administrative, et ce, dans un esprit de collégialité et de service à la mission universitaire. Les principales compétences et qualités recherchées sont :

- Doctorat (Ph.D.) ou diplôme équivalent en droit reconnu par l’Université d’Ottawa et formation solide en droit civil.
- Parcours exceptionnel en enseignement, en recherche et en rayonnement universitaire.
- Reconnaissance dans la communauté universitaire et juridique pour la qualité, la pertinence et l’impact de ses travaux de recherche.
- Vision claire du développement du droit civil et de la francophonie juridique au Canada et à l’international.
- Capacité éprouvée à inspirer le changement dans un environnement universitaire complexe en maintenant l’équilibre entre innovation et continuité.
- Expérience de gestion réussie dans un milieu universitaire ou organisationnel comparable, notamment dans un contexte multidisciplinaire ou plurijuridique.
- Talent démontré pour la mobilisation des équipes, l’atteinte de consensus et la gouvernance participative.
- Solides habiletés en planification stratégique, en gestion budgétaire et en gestion des ressources humaines.
- Engagement en faveur d’une gouvernance transparente, équitable et fondée sur la consultation.
- Aptitude à représenter la Section de droit civil avec assurance et diplomatie auprès des instances universitaires, gouvernementales et professionnelles.
- Intelligence vive, énergie soutenue et sens aigu de l’éthique.
- Capacité d’écoute, de dialogue et de reconnaissance des contributions de chacune et de chacun.
- Sensibilité aux différences culturelles, institutionnelles et linguistiques propres aux milieux francophones, québécois et anglo-canadiens.
- Leadership inclusif, attentif au bien-être et à l’épanouissement des membres de la communauté facultaire.
- Compréhension des enjeux contemporains de la recherche en droit, notamment en matière d’interdisciplinarité, de diversité des savoirs et de mobilisation des connaissances.
- Intérêt pour l’intégration de la recherche et des études supérieures, et capacité à soutenir le développement du Plan stratégique de la recherche 2025-2030.
- Aptitude et engagement à faire rayonner la Section de droit civil auprès de ses personnes diplômées et de la communauté philanthropique, notamment par des projets et des initiatives profitables à l’ensemble des parties prenantes.
- Volonté de promouvoir les valeurs d’audace, d’ouverture et de collégialité qui caractérisent la Section.
- Maîtrise complète du français et de l’anglais (expression orale et écrite).

Université d’Ottawa

Située sur le territoire ancestral non cédé de la nation algonquine, l’Université d’Ottawa est une importante université de recherche offrant une gamme complète de programmes universitaires. Fondée en 1848, elle est aujourd’hui la plus grande université bilingue français-anglais au monde, avec neuf facultés et 49 000 étudiantes et étudiants inscrits dans

ses programmes de premier cycle et des cycles supérieurs et postdoctoraux. Elle figure parmi les dix premières universités de recherche du Canada et se classe au 187^e rang du classement mondial des universités 2026 du *Times Higher Education*.

[En savoir plus sur l'Université d'Ottawa](#)

Faculté de droit (Section de droit civil)

Fondée il y a plus de soixante-dix ans, la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa demeure la seule, à l'extérieur du Québec, à offrir une formation complète en droit civil, dans la tradition juridique québécoise et en langue française. Elle prépare ses diplômées et diplômés à l'admission tant au Barreau du Québec qu'à la Chambre des notaires du Québec, contribuant ainsi à la vitalité et à la pérennité de la francophonie juridique en Amérique du Nord. Conjointement avec la Section de common law, la Section de droit civil offre des programmes d'études supérieures (maîtrise et doctorat) en droit.

Au-delà de sa mission de formation professionnelle, la Section de droit civil se distingue par la qualité et l'innovation de sa recherche. Son corps professoral reconnu à l'échelle internationale comprend plusieurs titulaires de chaires de recherche dans des domaines de pointe tels que le droit de l'intelligence artificielle, le commerce durable, le droit de la santé et l'accès à la justice. Divers centres et cliniques juridiques assurent un lien direct entre le milieu universitaire, les étudiantes et étudiants, et la société civile.

Ouverte sur le monde, la Section participe à de nombreux partenariats universitaires et de recherche à l'échelle nationale et internationale, et favorise la mobilité étudiante par des échanges et des doubles diplômes. Elle bénéficie d'un environnement d'apprentissage moderne, d'installations technologiques à la fine pointe et d'une vie étudiante riche et engagée.

Les études supérieures à la Faculté de droit, Section de droit civil sont offertes conjointement avec la Faculté de droit, Section de common law. Elles proposent de fertiles occasions de recherche juridique comparative dans les deux langues officielles du Canada.

Candidature

Si vous pensez correspondre au profil que nous recherchons, veuillez remplir le [Formulaire de candidature](#) et y joindre votre CV et une lettre de motivation. Nous traitons toutes les informations reçues avec la plus grande confidentialité. Nous remercions d'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. L'examen des nominations, des candidatures et des manifestations d'intérêt commence immédiatement et se poursuivra jusqu'à ce qu'une nomination soit faite.

L'Université d'Ottawa est un employeur offrant l'égalité des chances. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté, Réfugiés et Immigration Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature. Toutefois, la préférence sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme qui dure depuis plus de 175 ans. Au moment de leur nomination, les membres de la haute direction doivent avoir la capacité de fonctionner dans un milieu bilingue (français et anglais).

www.kenniffleadership.com